



## CHAMPIONNAT MATCH PLAY

### Règlement 2026

#### 1 - Dispositions générales

- a. Chaque club peut engager une ou deux équipes dans la compétition.
- b. Les 3 divisions sont composées de 16 clubs.
- c. Dans chaque division sont maintenues 2 zones (Est et Ouest) comprenant chacune 8 clubs
- d. Dans chaque zone les 8 clubs se rencontrent 2 par 2 en **8èmes de finales (match aller/retour) qualificatifs pour les ¼ de finale**,
- e. Les 1/4 de finales se jouent également en matchs Aller et Retour.
- f. Les 1/2 finales et les finales des 3 divisions se disputent sur une seule rencontre sur parcours neutre.
- g. Les matchs se jouent sur 18 trous (**voire 16 trous minimum si certains trous sont injouables**) sans interruption.
- h. Chaque camp gagnant apporte 1 point à son équipe et le perdant 0. En cas d'égalité au 18, les deux camps marquent 0.5 point
- i. **Tout match interrompu pour motif d'intempéries ou autre sera rejoué dans sa totalité.**
- j. **Les VOITURETTES NE SONT PAS AUTORISEES pour disputer un match-play.**

#### 2 - Montées ou descentes de division :

- a. Les gagnants des 1/4 de finales en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> division montent dans la division supérieure.
- b. Les perdants des 1/8èmes de finales en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division jouent des matchs de barrages aller et retour, aux mêmes dates que les 1/4 de finales. **Les perdants de ces matchs de barrages descendent en division inférieure.** Si l'équipe A descend dans la même division que l'équipe B il n'y a pas de rétrogradation ni de suppression de l'équipe B.
- c. **S'il y a présence des équipes A et B dans la même division du fait des montées ou des descentes, elles ne seront pas opposées dès les 8èmes de finales mais, en fonction des résultats, elles pourront l'être aux tours suivants.**

d. Pour les clubs ayant 2 équipes, le délégué pourra faire jouer ses joueurs ou joueuses dans l'équipe de son choix (par exemple, si un joueur a fait partie de l'équipe jouant en 3<sup>ème</sup> division il pourra être intégré la fois suivante dans l'équipe jouant en 1<sup>ère</sup> division et inversement). **Toutefois un joueur ne peut être aligné dans les 2 équipes (A et B), pour un même tour de compétition si les dates des rencontres des équipes A et B se trouvent décalées.** (Le match aller et le match retour sont des tours différents)

e. Le non-respect de cette règle entraîne la disqualification de toute l'équipe

### **3 - Composition des équipes**

- a. Dans chaque division : 6 simples et 1 double en greensome (soit 8 joueurs).
- b. **Pour les clubs ayant deux équipes, lorsque les effectifs disponibles pour jouer les MP sont insuffisants pour constituer les 2 équipes A et B, c'est l'équipe B qui est forfait pour le match à venir.**
- c. **Le délégué de chaque club pourra faire jouer autant de joueurs ou joueuses qu'il le souhaite avec un index inférieur à 10 dans la mesure où le total d'index minimum est respecté**

#### **Total minimum des index cumulés des 8 joueurs**

- Première division : égal ou supérieur à **95**
- Deuxième division : égal ou supérieur à **110**
- Troisième division : égal ou supérieur à **125**

*Pour le calcul des index minimum cumulé, ci-dessus, le double ne sera pris en compte que pour **40pts maximum** pour la 1<sup>ère</sup> div., **45pts maximum** pour la 2<sup>ème</sup> div., et pour **50pts maximum** pour la 3<sup>ème</sup> div. quels que soient les index des 2 joueurs qui le compose.*

### **4 - Lieux des rencontres.**

- a. Pour la première phase (1/8ème, 1/4 de finale) sur les terrains des golfs premiers nommés à l'aller, **sauf accord entre les délégués pour inversion ou anticipation (juste en informer le secrétaire).**
- b. **Sur terrain neutre pour les 1/2 finales et la finale**

### **5 - Feuille de match.**

- a. **Sur la feuille de match, la composition du double est libre, les joueurs des simples devront être inscrits dans l'ordre croissant des index (Index précis et figés à la décimale, au 1er mars pour les 1/8èmes et les 1/4, au 1er septembre pour les 1/2 et les finales)**
- b. La feuille de match doit être transmise au capitaine adverse, correctement remplie, au plus tard 15 minutes avant le premier départ.

c. Si 1 ou 2 équipiers sont déclarés forfaits, **le double est obligatoirement constitué**.

Les 5 ou 4 joueurs restants occuperont les camps 1 à 5 ou à 4. Le camp adverse marque 1 point pour les 6 ou 5<sup>èmes</sup> camp (forfaits). Le nom et l'index des 1 ou 2 joueurs absents seront renseignés sur la feuille de match, pour justification du total des index.

d. **Si plus de 2 joueurs sont manquants**, l'équipe est déclarée « **forfait** » et perd par 7 à 0.

e. Dans une équipe le nombre de Dames n'est pas limité.

f. **Chaque camp gagnant marque 1 point, le perdant 0. En cas d'égalité, chaque camp marque 0,5 point. L'équipe gagnante du match est celle qui a le plus grand nombre de points.**

g. **L'équipe qualifiée pour le tour suivant est celle qui a marqué le plus grand nombre de points lors des matchs Aller et Retour** (cas possibles lors des 1/8<sup>ème</sup>, 1/4 si chaque club remporte un match).

h. **En cas d'égalité entre deux équipes après les deux rencontres aller/retour.**

**(Exemple : 4/3, 5/2 ou 3,5/3,5 pour chacune des équipes), La feuille de match du match aller, devra être présente lors du match retour pour s'assurer, s'il est nécessaire, du départage selon l'ordre suivant :**

#### **Addition des scores des matchs gagnés (aller + retour)**

On additionne les scores de tous les matchs gagnés par chaque équipe sur l'ensemble des deux rencontres.

→ L'équipe ayant le total le plus élevé est déclarée vainqueur.

#### **Si l'égalité persiste : matchs gagnés à l'extérieur**

On applique la même méthode, mais uniquement avec les matchs gagnés à l'extérieur.

→ L'équipe ayant le meilleur total à l'extérieur est déclarée vainqueur.

#### **Si l'égalité persiste encore : somme des index**

On compare la **somme des index** des joueurs alignés sur les deux rencontres.

→ L'équipe ayant la somme d'index **la plus élevée** est déclarée vainqueur.

---

#### **Cas particulier : demi-finales et finale**

Comme ces tours se jouent **sur un match unique**, on applique exactement la même règle de départage, mais **sur ce seul tour**.

---

#### **Saisie informatique du résultat**

Lorsqu'un départage est nécessaire, le score saisi dans l'outil informatique doit être **majoré d'un point** en faveur de l'équipe déclarée vainqueur :

- Soit lors du **match retour** (pour les phases aller/retour),
- Soit pour le **tour unique** (demi-finales et finale).

## **6 - Saisie des résultats**

**Les résultats seront saisis par le capitaine qui reçoit** directement sur le site SGPDLL

Lorsqu'une rencontre a été inversée sur un tour, en accord avec les capitaines, le résultat doit être saisi à la date initialement prévue au calendrier (*si vous jouez le match retour avant le match aller, son résultat doit être saisi sur la ligne « match retour » sur le site de saisie*)

## **7 - Organisation des rencontres selon le calendrier des match-plays.**

- Les matchs se jouent **en principe (sauf accord entre les deux capitaines)** à **10H sur 18 trous**, ou 16 au minimum (cas d'un terrain en mauvais état sur un ou plusieurs trous et en accord avec le capitaine visiteur), sans interruption suivant la formule match-play (la partie s'arrête lorsque le résultat est acquis).
  - Si une semaine avant la rencontre, le club qui reçoit n'autorise pas les chariots, le délégué du club devra à j-7 informer le délégué et le capitaine de l'équipe à recevoir que les chariots ne seront pas autorisés pour la rencontre. (Si entre-temps les chariots sont à nouveau autorisés, il préviendra aussitôt le club à recevoir)**
  - Les départs des simples doivent se faire dans toute la mesure du possible avec 2 joueurs par partie.
  - Les départs se font des boules jaunes pour les Messieurs et des boules rouges pour les Dames, départs en shot-gun ou échelonnés, le double dans ce cas en dernier.
  - Pour le double (qui se joue en greensome) les camps peuvent être mixtes.
  - Le délégué du club recevant, ou son suppléant, est responsable de l'organisation et du bon déroulement de la compétition. ***Il doit mettre le règlement à la disposition des joueurs***
  - Les capitaines d'équipes sont responsables de la véracité des index et de la qualité de membre** des équipiers inscrits sur la feuille de match. Tous manquements à ces 2 critères pourraient entraîner des exclusions conformément à l'article 6 alinéa (d) des statuts de notre association.
  - Les **délégués** conserveront par-devers eux les feuilles de match dûment signées par les 2 capitaines, à des fins de justifications, en cas de litiges.
- i. Le secrétaire gérera un tableau des clubs qualifiés après chaque tour, il choisira le parcours neutre pour les 1/2 finales et la finale et tranchera tout litige qui lui sera soumis.**

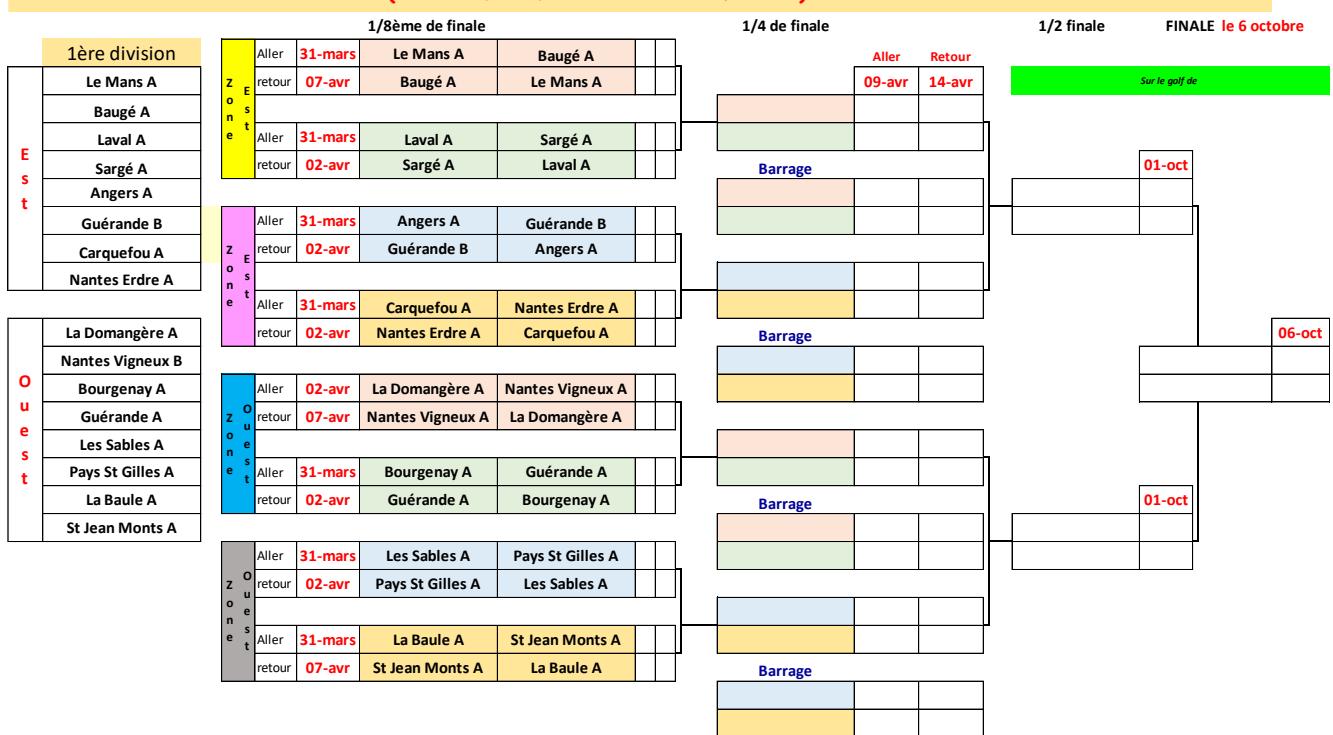
**Récompenses** : Le trophée est remis lors de la soirée de gala

- Première division : 1<sup>er</sup> > **Trophée Roger MACE**

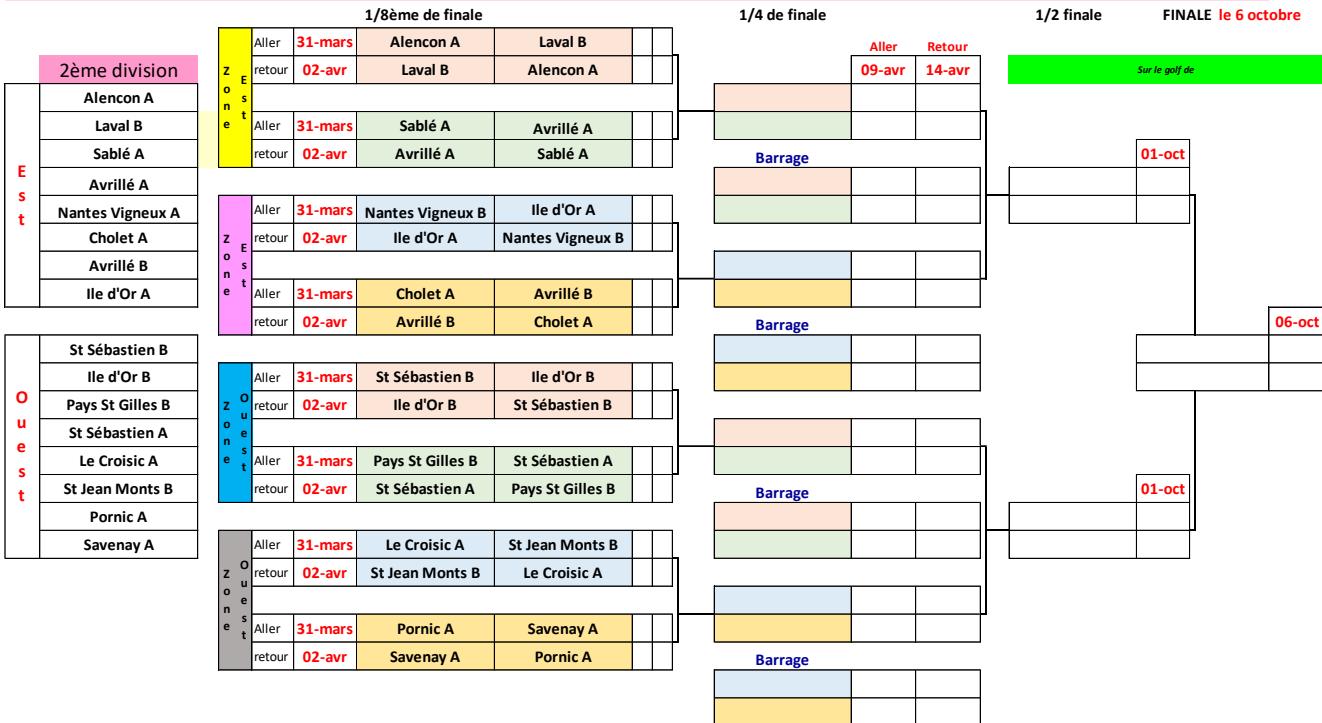
## Le trophée est remis en jeu tous les ans

### Ci-dessous les tableaux des rencontres 2026

#### MATCH-PLAY 2026 1ère division (index cumulé mini 95 et double maxi 40)



**MATCH-PLAY 2026 2ème division (index cumulé mini 110 et double maxi 45)**



**MATCH-PLAY 2026 3ème division (index cumulé mini 125 et double maxi 50)**

